

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Goodwill	R0010	-
Frais d'acquisition différés	R0020	-
Immobilisations incorporelles	R0030	-
Actifs d'impôts différés	R0040	1 316 100,03
Excédent du régime de retraite	R0050	-
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	28 240 000,00
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	11 032 787,24
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	2 560 000,00
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	50,00
Actions	R0100	446 141,98
Actions – cotées	R0110	-
Actions – non cotées	R0120	446 141,98
Obligations	R0130	-
Obligations d'État	R0140	-
Obligations d'entreprise	R0150	-
Titres structurés	R0160	-
Titres garantis	R0170	-
Organismes de placement collectif	R0180	8 026 595,26
Produits dérivés	R0190	-
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	-
Autres investissements	R0210	-
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	-
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	-
Avances sur police	R0240	-
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	-
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	-
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	-
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	-
Non-vie hors santé	R0290	-
Santé similaire à la non-vie	R0300	-
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	-
Santé similaire à la vie	R0320	-
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	-
Vie UC et indexés	R0340	-
Dépôts auprès des cédantes	R0350	-
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 518 509,33
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	-
Autres créances (hors assurance)	R0380	4 479 548,20
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	-
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	44 258 120,32
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	2 825 861,34
Total de l'actif	R0500	93 670 926,46

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	21 001 136,51
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	-
Marge de risque	R0550	-
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	21 001 136,51
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	19 569 308,98
Marge de risque	R0590	1 431 827,53
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	-
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	-
Marge de risque	R0640	-
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	-
Marge de risque	R0680	-
Provisions techniques UC et indexés	R0690	-
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	-
Marge de risque	R0720	-
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	-
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	-
Provisions pour retraite	R0760	2 497 573,00
Dépôts des réassureurs	R0770	-
Passifs d'impôts différés	R0780	5 033 163,12
Produits dérivés	R0790	-
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 292 266,05
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	-
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	6 776,28
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	-
Autres dettes (hors assurance)	R0840	11 152 849,46
Passifs subordonnés	R0850	-
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	-
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	-
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	16 442,51
Total du passif	R0900	41 000 206,93
Excédent d'actif sur passif	R1000	52 670 719,53

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
	R0010		0	0	0	0	0	
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises								
Brut – assurance directe	R0110	71 078 792,4	0	0	0	0	0	71 078 792,4
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0140	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0200	71 078 792,4	0	0	0	0	0	71 078 792,4
Primes acquises								
Brut – assurance directe	R0210	71 078 792,4	0	0	0	0	0	71 078 792,4
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0240	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0300	71 078 792,4	0	0	0	0	0	71 078 792,4
Charge des sinistres								
Brut – assurance directe	R0310	50 318 730,7	0	0	0	0	0	50 318 730,7
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0340	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0400	50 318 730,7	0	0	0	0	0	50 318 730,7
Variation des autres provisions techniques								
Brut – assurance directe	R0410	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Part des réassureurs	R0440	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Net	R0500	0,0	0	0	0	0	0	0,0
Dépenses engagées	R0550	13 737 904,2	0	0	0	0	0	13 737 904,2
Autres dépenses	R1200							9 382 700,9
Total des dépenses	R1300	23 120 605,1	0	0	0	0	0	23 120 605,1

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
	R1400		0	0	0	0	0	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises								
Brut	R1410	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1420	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1500	0	0	0	0	0	0	0
Primes acquises								
Brut	R1510	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1520	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1600	0	0	0	0	0	0	0
Charge des sinistres								
Brut	R1610	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1620	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1700	0	0	0	0	0	0	0
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1720	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1800	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses engagées	R1900	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	R2500							0
Total des dépenses	R2600							0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	3 111 561,06	220 027,72	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0,00	0,00	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	3 111 561,06	220 027,72	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	15 142 326,09	1 095 394,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	15 142 326,09	1 095 394,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Total meilleure estimation – brut	R0260	18 253 887,15	1 315 421,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Total meilleure estimation – net	R0270	18 253 887,15	1 315 421,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Marge de risque	R0280	1 287 703,40	144 124,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	19 541 590,54	1 459 545,96	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	19 541 590,54	1 459 545,96	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0140	C0150	C0160	C0170	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010					
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0,00
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0	0	0	0	3 331 588,78
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0,00
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	3 331 588,78
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0	0	0	0	16 237 720,20
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0,00
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	16 237 720,20
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	19 569 308,98
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	19 569 308,98
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	1 431 827,53
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0,00
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0,00
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0,00
Provisions techniques – Total						
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	21 001 136,51
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0,00
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	21 001 136,51

Annexe I
S.19.01.21
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	
Monnaie	Z0030	EUR "total"
Conversions monétaires	Z0040	1 – Monnaie d'origine

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	0				
N-5	R0200	0	0	0	0	0	0					
N-4	R0210	45 650 829,80	5 784 305,96	126 503,66	-11 556,25	-248,31	0					
N-3	R0220	43 460 921,94	6 751 417,71	228 274,71	-8 755,66							
N-2	R0230	43 760 947,90	6 096 369,94	345 279,78								
N-1	R0240	40 815 477,83	6 988 966,49									
N	R0250	37 444 079,98										

	Pour l'année en cours		Somme des années (cumulés)
		C0170	
R0100	0,00		0,00
R0160	0		0
R0170	0		0
R0180	0		0
R0190	0		0
R0200	0		0
R0210	-248,31		51 549 834,86
R0220	-8 755,66		50 431 858,70
R0230	345 279,78		50 202 597,62
R0240	6 988 966,49		47 804 444,32
R0250	37 444 079,98		37 444 079,98
Total	R0660	44 769 322,28	237 432 815,48

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Précédentes	R0100											0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	0			
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	0				
N-5	R0200	0	0	0	0	0	0					
N-4	R0210	0	0	0	0	0						
N-3	R0220	0	0	0	0							
N-2	R0230	0	0	0								
N-1	R0240	0	237 168									
N	R0250	15 897 900										

	Fin d'année (données actualisées)	
		C0360
R0100	0,00	
R0160	0,00	
R0170	0,00	
R0180	0,00	
R0190	0,00	
R0200	0,00	
R0210	0,00	
R0220	0,00	
R0230	0,00	
R0240	240 155,73	
R0250	15 997 564,47	
Total	R0260	16 237 720,20

Annexe I

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	21001136,51				
Fonds propres de base	R0020	52670719,53				
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	52670719,53				
Capital de solvabilité requis	R0090	21178141,35				
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	52670719,53				
Minimum de capital requis	R0110	5294535,336				

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	381100	381100		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	52289619,53	52289619,53			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	52670719,53	52670719,53	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	52670719,53	52670719,53	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	52670719,53	52670719,53	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	52670719,53	52670719,53	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	52670719,53	52670719,53	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	21178141,35				
Minimum de capital requis	R0600	5294535,336				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,49				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	9,95				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	52670719,53	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	381100	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0	
Réserve de réconciliation	R0760	52289619,53	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	0	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	0	

Annexe I

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	Z0010	
-------------	-----------------------	--

		Capital de solvabilité requis brut	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	8208099		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	3524260		
Risque de souscription en vie	R0030			
Risque de souscription en santé	R0040	17863373		
Risque de souscription en non-vie	R0050			
Diversification	R0060	-6832892		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070			
Capital de solvabilité requis de base	R0100	22762841		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	2132364
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	-3717063
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4	R0160	
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	21178141
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	21178141
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

Annexe I

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
RésultatMCR _{NL}	R0010		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
			C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020		0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle	R0030		0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y	R0040		0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050		0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060		0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y	R0070		0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080		0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle	R0090		0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100		0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110		0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120		0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130		0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140		0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150		0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160		0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170		0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
RésultatMCR _L	R0200		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations garanties	R0210			
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations	R0220			
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de	R0250			

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	
Capital de solvabilité requis	R0310	
Plafond du MCR	R0320	
Plancher du MCR	R0330	
MCR combiné	R0340	
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	
Minimum de capital requis	R0400	

Annexe I

S.28.02.01

Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(NL,NL)	Résultat MCR _(NL,NL)				
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060
		4550516,235	0				
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020			18253887,15	66353528,33	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance	R0030			1315421,835	4725264,081	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle	R0040			0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050			0	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060			0	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle	R0070			0	0	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080			0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance	R0090			0	0	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100			0	0	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110			0	0	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120			0	0	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130			0	0	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140			0	0	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150			0	0	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160			0	0	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170			0	0	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)				
		C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210			0		0	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220			0		0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230			0		0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240			0		0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250				0		0

Annexe I

S.28.02.01

Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	R0300	4550516,235
Capital de solvabilité requis	R0310	21178141,35
Plafond du MCR	R0320	9530163,606
Plancher du MCR	R0330	5294535,336
MCR combiné	R0340	5294535,336
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3700000
		C0130
Minimum de capital requis	R0400	5294535,336

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500	4550516,235	
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510	21178141,35	
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520	9530163,606	
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530	5294535,336	
Montant notionnel du MCR combiné	R0540	5294535,336	
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550	3700000	
Montant notionnel du MCR	R0560	5294535,336	